

Pratique du Droit à Titre Accessoire

Parcours Cabinet de Conseil

250 heures

103, rue de la pierre levée 86000 POITIERS

E-mail : contact@sitac-conseilformation.fr

RCS Poitiers n°902 679 901

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75860216086



INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Cabinets de conseil pour les affaires et la gestion (code NAF 70.22Z) : conseil en organisation, management, stratégie, études et analyse

PRÉREQUIS

Minimum 10 ans d'expérience dans l'ingénierie ou les bureaux d'études.

DURÉE TOTALE

250 heures — Tronc commun 130 h + Parcours spécialisé BET 120 h

TAILLE DU GROUPE

8 à 12 stagiaires par session — sessions ouvertes en inter.

PRIX PAR STAGIAIRE

8 250 € TTC.

ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Lorsque la situation le nécessite, nous réalisons des études préalables pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettons tout en oeuvre avec nos partenaires spécialisées pour réaliser la prestation.

Référente handicap : Madame Sophie BONNEFOY – sophie@sitac-conseilformation.fr

MODALITÉS ET ÉVALUATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation mixte : présentiel, distanciel synchrone et e-learning

Grace à la plateforme en ligne, chaque stagiaire bénéficie d'un accès individuel à des quiz interactifs, ressources documentaires et chat.

CONVOCATION ET MATÉRIEL

L'ensemble des informations : convocation, lien de connexion, accessibilité sont disponibles sur la plateforme en ligne et transmis également par courriel
Matériel requis : ordinateur avec connexion internet, microphone et caméra

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Quiz de positionnement en début de parcours (plateforme en ligne) — identification du niveau et des acquis antérieurs de chaque stagiaire.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations formatives à l'issue de chaque bloc (études de cas, mises en situation).
Évaluation sommative finale : étude de cas complète couvrant l'ensemble du parcours — 7 h en présentiel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de chaque bloc.
Questionnaire à froid 3 mois après la fin du parcours.

VALIDATION ET ATTESTATION

Attestation de Pratique du Droit à Titre Accessoire délivrée à l'issue de l'évaluation sommative.

Objectifs pédagogiques du parcours

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue du parcours, le stagiaire sera capable de délivrer des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé directement liés à son activité de conseil aux entreprises, dans les conditions fixées par les arrêtés des 27 novembre 2000 et 1er décembre 2003.

- | | |
|--|---|
| 1 Maîtriser les fondements juridiques essentiels et le cadre réglementaire de la Pratique du Droit à Titre Accessoire | 2 Appliquer les règles du droit des obligations et de la responsabilité civile aux situations contractuelles du conseil |
| 3 Mobiliser les règles du droit commercial, des sociétés et de la propriété intellectuelle dans le conseil aux clients | 4 Identifier les obligations sociales et les règles RGPD applicables à l'activité professionnelle |
| 5 Appliquer les exigences de compliance et intégrer les enjeux environnementaux dans la pratique juridique | 6 Maîtriser le cadre juridique des marchés publics et privés de prestations intellectuelles |
| 7 Conseiller son client sur la propriété intellectuelle, l'innovation, la consommation et la concurrence | 8 Approfondir le fonctionnement des sociétés et accompagner les situations d'entreprises en difficulté et de restructuration |
| 9 Identifier les dispositifs sociaux des opérations de restructuration — licenciement économique, PSE, RCC, accords de performance collective | 10 Mobiliser les règles de fiscalité des affaires directement liées aux missions de conseil |



Tronc commun

140 heures · 6 blocs

Bloc 1

Fondamentaux juridiques et cadre PDTA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Distinguer les branches du droit et identifier celles mobilisées dans son activité professionnelle
- 2 Identifier, pour une situation professionnelle donnée, l'ordre juridictionnel compétent
- 3 Appliquer le cadre réglementaire PDTA à des situations concrètes de son secteur
- 4 Identifier les limites d'intervention du non-juriste et analyser les risques associés à leur franchissement

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
- Distanciel synchrone : 7 heures
- E-learning : 7 heures

Durée totale du bloc : 21 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Fondamentaux juridiques - les bases

- Le droit à quoi ça sert ?
- Pratique du Droit à Titre Accessoire, c'est quoi ?

1,5
heures

Fondamentaux juridiques - présentation générale

- La règle de droit : définition
- Les sources du droit
- La hiérarchie des normes et les branches du droit
- L'organisation judiciaire
- Le périmètre de PDTA

7
heures

Fondamentaux juridiques - approfondissement

- Approfondissement des notions présentées lors du module différent

5,5
heures

Fondamentaux juridiques – mise en application

- Cas pratique
- Atelier jurisprudence

7
heures

Bloc 2

Droit des obligations, contrats et responsabilité civile

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les conditions de formation d'un contrat et détecter les vices susceptibles de l'affecter
- 2 Distinguer obligation de moyens et obligation de résultat et mesure les conséquences possibles sur la responsabilité professionnelle
- 3 Analyser les mécanismes d'inexécution contractuelle et évaluer les recours
- 4 Identifier et qualifier les clauses sensibles d'un contrat dans une situation réelle
- 5 Distinguer responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle
- 6 Sécuriser la rédaction ou la relecture d'un acte sous-seing privé

MODALITÉS

- Présentiel : 14 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 21 heures

Durée totale du bloc : 49 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les fondamentaux

- La formation du contrat
- Obligations nées du contrat
- Inexécution et sanctions
- Responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle

10
heures

Obligations et contrats

- Théorie générale du contrat
- Les contrats spéciaux
- Qualifier un contrat
- Cas pratique
- Les clauses sensibles
- RC et assurance dans la pratique professionnelle
- Mise en situation

14
heures

Obligations et contrats - approfondissement

- Etudes de jurisprudence
- Contrat de mandat, contrat de sous-traitance, contrat de conseil
- Négociation et sécurisation contractuelle
- Cas pratiques RC

11
heures

Mise en situation

- Restitution cas pratique
- Exercices et simulation de négociation

14
heures

- Durée : 14 h

Bloc 3

Droit des affaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les actes de commerce et qualifier le statut de commerçant
- 2 Analyser une situation commerciale impliquant des CGV:CGA
- 3 Appliquer les règles relatives aux délais de paiement et identifier les sanctions encourues
- 4 Distinguer les principales formes sociales et identifier les règles de gouvernance et de responsabilité des dirigeants
- 5 Reconnaître les situations impliquant le droit d'auteur sur les livrables professionnels
- 6 Identifier les règles fiscales directement liées aux actes professionnels courants

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 14 heures

Durée totale du bloc : 35 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit des affaires

- Le droit commercial : acte de commerce, fonds de commerce
- CGV / CGA : principes fondamentaux
- Droit des sociétés : les principales formes sociétales
- PI : droits d'auteur et marques
- Fiscalité appliquée aux actes professionnels

7
heures

Approfondissement

- Actes de commerce et statut de commerçant
- Atelier sur les conditions de vente
- Fonds de commerce et bail commercial
- Droit des sociétés : qualifier et conseiller

7
heures

Pratiques commerciales

- Délais de paiement et loi LME
- Pratiques commerciales restrictives
- Cession de fonds de commerce
- Cas pratique

7
heures

Mise en pratique

- Cas pratique
- Simulation de négociation commerciale
- Etudes de jurisprudence

14
heures

Bloc 4

Droit social

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les sources du droit du travail et appliquer la hiérarchie des normes dans une situation donnée
- 2 Distinguer les principaux types de contrat de travail et leur régime juridique
- 3 Identifier les obligations essentielles de l'employeur en matière de sécurité, non-discrimination et égalité professionnelle et repérer les situations à risque
- 4 Reconnaître les principaux modes de rupture du contrat de travail et les risques associés

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 7 heures
- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 11 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les bases du droit du travail

- Sources du droit du travail et hiérarchie des normes
- Types de contrat et formation du contrat

3,5
heures

Exécution et rupture du contrat de travail

- Les obligations de l'employeur
- Les modes de rupture du contrat

3,5
heures

Sécuriser les pratiques

- Repérer les situations à risque
- Le contentieux prud'homal

3,5
heures

Bloc 5

RGPD appliqué à l'activité professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les principes fondamentaux du RGPD et les bases légales de traitement applicables à son activité professionnelle
- 2 Comprendre les obligations pratiques
- 3 Reconnaître les situations à risque RGPD dans sa pratique

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

RGDP

- Pourquoi le RGPD et à qui s'applique-t-il ?
- Les 7 principes fondamentaux
- Les bases légales
- Les droits des personnes et obligation d'information

3,5
heures

MODALITÉS

- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 4 heures

Bloc 6

Compliance et enjeux environnementaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les situations constitutives de travail dissimulé et comprendre la responsabilité solidaire du donneur d'ordre
- 2 Comprendre les obligations de vigilance du donneur d'ordre (loi Sapin II) et reconnaître les situations à risque
- 3 Reconnaître les principaux risques liés aux enjeux environnementaux et identifier les obligations de conformité applicables à son secteur

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 3,5 heures
- E-learning : 3,5 heures
- Travail personnel guidé : 3 h

Durée totale du bloc : 10 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Présentation

- Travail dissimulé : définition et risques
- Loi Sapin II et devoir de vigilance
- Enjeux environnementaux : introduction juridique
- Travail personnel guidé

10
heures



Parcours spécialisé — Cabinet de Conseil

110 heures · 6 blocs

CM 1 — Marchés publics et privés de prestations intellectuelles

28 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Connaître les sources et principes fondamentaux du droit administratif applicables au conseil
- 2 Maîtriser les procédures de passation des marchés publics de prestations intellectuelles et de services
- 3 Appliquer les règles d'exécution des marchés publics — prix, délais, modifications, résiliation
- 4 Distinguer les spécificités du contrat privé de conseil par rapport au marché public

MODALITÉS

Présentiel	14 heures — 2 jours
Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles
E-learning	7 heures
Durée totale du bloc	28 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit administratif — socle

- Juridictions administratives · responsabilité administrative
- Actes administratifs · recours pour excès de pouvoir

Code de la commande publique — passation

- Principes fondamentaux · seuils · procédures formalisées et adaptées
- Marchés de prestations intellectuelles et de services · critères de sélection

Code de la commande publique — exécution

- Prix et révision · délais et pénalités · modifications · résiliation
- Règlement des différends · CCAG-PI

Le contrat privé de conseil

- Lettre de mission · nature juridique · obligations de moyens et de résultat
- Devoir de conseil et d'information · rémunération · résiliation

CM 2 — Conseiller son client : PI, innovation, consommation, concurrence

21 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Conseiller son client sur la protection des actifs immatériels et des livrables
- 2 Maîtriser les fondamentaux du droit de l'innovation : brevets, secret des affaires, contrats de R&D
- 3 Délivrer une consultation conforme au droit de la consommation lorsque le client est en B2C
- 4 Reconnaître les pratiques anticoncurrentielles et conseiller son client sur les risques associés

MODALITÉS

Présentiel	7 heures — 1 journée
Distanciel synchrone	10,5 heures — 3 classes virtuelles
E-learning	3,5 heures
Durée totale du bloc	21 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Propriété intellectuelle et innovation

- Protection des actifs immatériels et des livrables du client
- Brevets · secret des affaires · contrats de R&D
- Propriété des inventions de salariés

Droit de la consommation

- Notions applicables lorsque le client est en B2C
- Information précontractuelle · clauses abusives

Droit de la concurrence

- Pratiques anticoncurrentielles · ententes · abus de position dominante
- Atelier — identifier les risques dans une situation client

CM 3 — Gouvernance, droit des sociétés et entreprises en difficulté

28 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Maîtriser le fonctionnement opérationnel des principales formes sociales — SA, SAS, SARL : organes de décision, pouvoirs des dirigeants, prises de décision collectives
- 2 Identifier les règles de gouvernance et de responsabilité civile et pénale des dirigeants
- 3 Maîtriser les mécanismes des pactes d'associés et des conventions réglementées
- 4 Identifier les procédures de prévention et de traitement des entreprises en difficulté
- 5 Conseiller sur les opérations de restructuration — cessions, fusions, transferts d'activité

MODALITÉS

Présentiel	14 heures — 2 jours
Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles
E-learning	7 heures
Durée totale du bloc	28 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Fonctionnement des sociétés — SA, SAS, SARL

- Organes de décision · pouvoirs et limites des dirigeants
- Assemblées et prises de décision collectives

Gouvernance et responsabilité des dirigeants

- Responsabilité civile et pénale des dirigeants
- Pactes d'associés · conventions réglementées

Entreprises en difficulté

- Prévention : mandat ad hoc, conciliation
- Procédures collectives : sauvegarde, redressement, liquidation

Opérations de restructuration

- Cessions, fusions, apports partiels d'actif, transferts d'activité
- Atelier — accompagner une opération de haut de bilan

CM 4 — Droit social des restructurations

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les conséquences sociales d'un transfert d'activité — article L.1224-1
- 2 Maîtriser les conditions et la procédure du licenciement pour motif économique, individuel et collectif
- 3 Connaître les notions et seuils déclenchant l'obligation d'un plan de sauvegarde de l'emploi
- 4 Distinguer rupture conventionnelle collective et PSE et leurs conditions de mise en œuvre
- 5 Mobiliser les accords de performance collective comme outil de restructuration

MODALITÉS

Distanciel synchrone	14 heures — 4 classes virtuelles
Format	100% distanciel
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Transfert d'entreprise

- Article L.1224-1 · conditions du transfert automatique des contrats
- Conséquences pour le client cédant et le client cessionnaire

Licenciement pour motif économique

- Définition de la cause économique · licenciement individuel et collectif
- Obligation de reclassement · ordre des licenciements

Plan de sauvegarde de l'emploi

- Seuils et conditions de déclenchement · grandes étapes de la procédure
- Rôle du consultant dans l'accompagnement

RCC et accords de performance collective

- Rupture conventionnelle collective · conditions · accord collectif
- Accords de performance collective · articulation avec le PSE

Mise en situation

- Cas pratique — identifier le bon dispositif social selon le contexte de restructuration

CM 5 — Fiscalité des affaires

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les règles d'imposition des sociétés selon leur forme — IS et IR
- 2 Maîtriser les principes de la TVA applicable aux prestations de conseil
- 3 Comprendre les mécanismes de l'intégration fiscale et des prix de transfert
- 4 Identifier les conséquences fiscales d'une opération de cession ou de restructuration

MODALITÉS

Présentiel	7 heures — 1 journée
E-learning	7 heures
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Fiscalité des sociétés

- IS et IR selon la forme sociale · régimes d'option
- TVA sur les prestations de conseil · territorialité

Fiscalité des groupes

- Intégration fiscale — principes et conditions
- Prix de transfert — notions essentielles

Fiscalité des opérations

- Fiscalité des cessions de titres et de fonds
- Régimes de faveur applicables aux restructurations

Atelier

- Cas pratique — impact fiscal d'une recommandation de conseil

CM 6 — Révisions et préparation certificative

7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Consolidier les acquis de l'ensemble du parcours par des cas pratiques transversaux
- 2 Se préparer à l'évaluation certificative finale — étude de cas complète

MODALITÉS

Format	100% e-learning — accès libre sur la plateforme en ligne
Durée totale du bloc	5 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Révisions guidées — e-learning

- Cas pratiques corrigés par bloc · quiz de révision
- Fiches synthèses · ressources documentaires complémentaires

Préparation à l'évaluation certificative

- Méthodologie de l'étude de cas · exemples d'épreuves commentées
- Points de vigilance par bloc